

Amiens le 16 novembre 2022



**CIRCUIT au PORTUGAL
Au Cœur de l'Algarve**

vendredi 29 septembre au vendredi 6 octobre 2023

**BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer pour le 3 décembre 2022,
(au-delà en fonction des disponibilités)**

A l'ASCEE 80 Béatrice LASSAL le plus tôt possible

Nom et Prénom : n° carte adhérent : |_0_|_0_|_|_|_|_|_|

Service et Unité : ☎ travail |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| (Obligatoire) !

Nom, prénom, âge des personnes Ascéistes et ayant droit effectuant l'activité: (Obligatoire) !

...../..... ans -/..... ans

Adresse personnelle : N° : Bat : App : Rue :

.....Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Adresse Internet service:@.....

Adresse Internet personnelle:@.....

☎ domicile fixe |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| ☎ portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

1 170 € X (nombre d'adhérents ASCEE) = €
1 220 € X (nombre Non adhérents) = €

SOIT UN COÛT TOTAL DU SÉJOUR DE : €

VERSEMENT 20 % du séjour à l'inscription soit la somme de : € (mis en banque courant décembre 2022)
par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'ASCEE 80 ou chèque vacances : N°

Le solde en plusieurs mensualités possibles avant le départ du voyage.

Ci-joint Chèques bancaires ou postaux libellés à l'ordre de l'ASCEE 80 d'un montant de : €
Bien vouloir mentionner les montants arrêtés à l'€, dans la mesure du possible

..... Chèques – vacances pour un montant de : €

A joindre OBLIGATOIREMENT à l'inscription :

La totalité des chèques et la photocopie de la carte nationale d'identité facialement valide ou du passeport.

Date : 2022

Signature :

**QUEL QUE SOIT LE MOTIF D'ANNULATION,
LE MONTANT DES TAXES D'AÉROPORT ET DE LA PRIME D'ASSURANCE NE SONT JAMAIS REMBOURSABLES**
Tous les renseignements figurant sur l'inscription engagent la responsabilité des inscrits quant à leur adhésion 2023 à l'ASCEE 80

Pour plus de renseignements sur ce séjour, vous pouvez contacter Béatrice LASSAL par mel

DREAL / ASCEE 80 / BL - 56 rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1 - ascee-80@i-carre.net